

UE Relevé et représentation et Génie Civil - GCI301 -



Composante
Département
de la licence
sciences et
technologies
(DLST)



Période de
l'année
Automne (sept.
à dec./janv.)

Diplômes intégrant cet élément

- Licence Génie civil

- Langue(s) d'enseignement: Français
- Ouvert aux étudiants en échange: Non

Présentation

Description

Relevé topographique : Au cours d'une progression de 6 séances, les étudiants apprendront :

- les règles de représentation dans un système de projection pour repérer des points d'un ouvrage ou d'un sol.
- A utiliser les outils (Niveaux, mire, théodolite, décamètre, ...) et les méthodes (mise en station, levé, calcul et compensation) du géomètre en réalisant des relevés altimétriques ou planimétriques au cours de chaque séance.
- A implanter un ouvrage en vue de sa construction.

Dessin industriel : Au cours de 4 séances, les étudiants apprendront :

- Les conventions de tracés des plans de coffrage, la représentation et la cotation des principaux éléments structurels.
- Les coupes et les sections réalisés à partir de plan de coffrage.

Chaque séance permettra également d'introduire un type d'ouvrage spécifique au Génie Civil (massif de fondation, pile de pont, culée de pont, fouille, semelle, regard)

Pré-requis recommandés

Les règles de projection orthogonale du dessin technique, la notion d'échelle, l'identification des volumes élémentaires à partir de plan 2D.

Compétences visées

- Savoir repérer et implanter un ouvrage (altitude et localisation) dans un repère géo-référencé avec les outils et les méthodes standards du géomètre (niveaux, théodolite).
- Savoir exploiter et dessiner un plan de coffrage pour les ouvrages classiques du Génie Civil (fondation, massif, bâtiment, ...) en appliquant les règles de projection et les normes et usages associées aux métiers du Génie Civil.

Infos pratiques

Campus

➤ Grenoble - Domaine universitaire